

Inspection pédagogique Régionale

Langues vivantes

Affaire suivie par :

Raphaël LABBE

Langues vivantes

06 09 79 77 00

raphael.labbe@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 14 septembre 2024

Raphaël Labbé, IA-IPR d'italien

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'italien
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : lettre de rentrée 2024

Mesdames et Messieurs les professeurs d'italien de l'Académie de Bordeaux,

Chers collègues,

Je souhaite la bienvenue dans notre académie aux professeurs stagiaires et néo-contractuels qui entre dans notre académie, et félicite les lauréats des concours de l'enseignement de la session 2024.

En cette rentrée, je remercie celles et ceux d'entre vous qui s'engagent pour la première fois ou renouvèlent leur engagement dans la formation disciplinaire, l'accompagnement des professeurs stagiaires et contractuels, l'animation de notre site disciplinaire, l'élaboration de sujets d'examen et plus généralement dans toute mission participant au bon fonctionnement et à la visibilité de notre discipline.

Plus largement, j'adresse mes très sincères remerciements à tous les professeurs qui conduisent au quotidien les élèves sur la voie de la réussite en enseignant la langue et la culture italiennes.

Je souhaite maintenant partager avec vous les informations suivantes.

Modalités de communication

Toute communication doit m'être adressée depuis votre **messagerie académique** qui vous protège de toute usurpation d'identité. S'agissant de la communication avec l'inspection **pour les rendez-vous de carrière ou les visites-conseils, la voie hiérarchique est le seul canal recommandé.**

Je vous remercie de la **stricte application de ces modalités**, à plus forte raison dans le contexte d'attaques informatiques qui ont ciblé plusieurs académies l'an passé.

Effectifs élèves italianisants 2023-24

Les effectifs des italianistes du secondaire de notre académie **connaissent cette année encore une évolution positive** et atteignent **4247 élèves**, établissements publics et privés sous contrat confondus.

Cette tendance traduit votre investissement au quotidien pour mettre en lumière la discipline, qu'il s'agisse d'actions interlangues/interdisciplinaires, de sorties culturelles, de mobilités internationales ou d'ateliers d'initiation de la langue italienne auprès des élèves des écoles primaires et de 6^e.

Site académique

Désormais, les publications de notre [site disciplinaire](#) vous sont notifiées sur votre messagerie académique. Séances/séquences, sorties locales/mobilités internationales, articles sur la *Semaine des langues*, labélisation EUROSCOL, etc. : **toute contribution à partir des [maquettes](#) téléchargeables**

depuis le site y est la bienvenue. Christel Sabathier est à votre écoute : christel.sabathier@ac-bordeaux.fr.

Je souhaite également porter à votre connaissance le [nouveau site consacré à l'italien en CPGE](#) dont l'initiative revient à deux enseignants lyonnais. Tous les établissements proposant l'italien y sont recensés, permettant à chaque professeur de lycée de répondre avec précision aux questions des élèves de cycle terminal attirés par les classes préparatoires.

Concours de l'enseignement

La campagne d'inscription aux **concours externes** et **internes** débutera très prochainement sur l'application [Cyclades](#).

Plusieurs universités proposent des formations en distanciel qui sont à suivre **en dehors du temps de classe**.

Rendez-vous de carrière et visites-conseils

- La transmission du *Document de référence de l'entretien de carrière* - **par la voie hiérarchique et a minima 48 heures avant le rendez-vous de carrière** - est **vivement recommandé**.

Les collègues éligibles cette année au PPCR ont reçu début septembre un mail d'invitation à une **réunion d'informations en visioconférence** qui se déroulera le **09.10.2024**.

- Pour les **visites-conseils**, une notification vous est adressée par l'intermédiaire de votre établissement. Chacun est libre de porter à la connaissance du corps d'inspection tout document qu'il juge utile, **dans un délai raisonnable avant la visite**.

Pratiques évaluatives

- L'évaluation fait partie intégrante de l'apprentissage. Elle se veut équitable et équilibrée. Le fait qu'elle soit positive ne s'oppose pas, si nécessaire, à une graduation ample. Chaque évaluation répond à **des consignes et à des critères de réussite clairement explicités auprès des élèves**.
- L'évaluation est **régulière, progressive et en cohérence avec le niveau du CECRL visé en fin d'année** ; elle **englobe l'ensemble des activités langagières**. En collège comme en lycée, il apparaît indispensable que les connaissances – grammaticales, lexicales, civilisationnelles, etc. – fassent l'objet d'une **courte évaluation** en cours ou en fin de séquence.
- Le processus d'évaluation se conclut par un **retour à l'élève** possible sous différentes formes – grille, annotations, paragraphe rédigé, fichier audio, etc. – qui **mentionne explicitement les forces et marges de progrès** dans une perspective d'approche différenciée. Ce retour situe également l'élève sur la **trajectoire du CECRL** dans l'activité langagière évaluée.
- **En lycée**, l'évaluation **s'inscrit dans le Projet Local d'Évaluation**. L'évaluation régulière des activités langagières conduit à renseigner avec justesse l'**Attestation de langues vivantes** en fin de cycle terminal.

Pratiques différenciées

- La différenciation consiste à mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens d'enseignement et d'apprentissages pour permettre à chacun d'atteindre par des voies diversifiées **des objectifs communs**.
- La différenciation **n'est pas l'individualisation**. Elle ne se limite à la mise en œuvre des PAP et PAI. Elle se destine autant aux élèves en difficulté qu'aux élèves les plus avancés.
- Les possibilités pour la pratiquer sont nombreuses : ajout d'une question d'introduction/d'approfondissement, mise à disposition de supports (dictionnaire bilingue, cahier de l'élève...), temps supplémentaire accordé aux élèves plus lents, modalités de restitution d'une activité de réception, etc.

Elaboration de sujets d'examens

Conscient du travail que nécessite cette mission, **l'appel à sujets** sera adressé cette année courant 1^{er} trimestre ; des réunions d'informations seront organisées pour les enseignants concernés.

Pour votre parfaite information, toute mission en lien avec les examens fait partie **des obligations de service** de tout professeur du secondaire, **indépendamment de son affectation en collège ou en lycée.**

Mobilités locales et internationales – Semaine européenne des langues

- Tout projet de sortie scolaire, locale comme internationale, est **soumis à l'accord préalable de votre chef(fe) d'établissement.**
- Le [Pass Culture](#) représente une **opportunité de financer l'organisation d'une sortie culturelle.** Si celui-ci est souvent consommé intégralement par les collèges et les lycées, il peut toutefois arriver que seule la moitié de l'enveloppe soit dépensée.
- [La Trousse à projets](#) est la plateforme de financement collaboratif de l'Éducation Nationale.
- **La Semaine Européenne des langues** vivra en mars 2025 sa 10^{ème} édition ; l'an dernier, de nombreux projets ont été valorisés sur notre [site interlangues](#), mettant en lumière la dimension interdisciplinaire et interculturelle de l'évènement.

Assistants de Langue Vivante Etrangère

La plateforme [ADELE](#) recueille les demandes d'ALVE ; **si un établissement ne saisit pas le dossier ADELE, y compris pour une affectation partielle, un ALVE ne pourra lui être affecté.** Toute demande d'informations sera adressée à Madame Morgane Taguet – morgane.taguet@ac-bordeaux.fr, gestionnaire au rectorat.

Pour toute question, je vous invite à entrer directement en contact avec moi par le biais de votre messagerie académique.

Je vous souhaite la meilleure année scolaire, pleine de nouveautés et de projets disciplinaires et transversaux.

Raphaël LABBE

IA-IPR LVE italien

